INSCRIPTION • CLIQUER

S’emparer de l’accord de consortium

Distanciel

L’accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable.
L’ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord.

Objectifs pédagogiques
Maîtriser les différentes composantes de l’accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle…).
Connaître les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires.
Appréhender les spécificités liées à l’organisation du travail en consortium pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directions, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, fonctions support.

Modalités pédagogiques
Des apports théoriques, enrichis de quiz, et de mise en pratique.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l’eau.
Un support de formation.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d’évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mise en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d’évaluation de la satisfaction des participants et du degré d’atteinte des objectifs à l’issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l’issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Introduction : l’accord de consortium et le modèle DESCA** Définitions Délais de contractualisation Le modèle DESCA
10h45	**La gouvernance d’un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Responsabilités entre les partenaires Connaître les différents rôles applicables Structure de la gouvernance
12h00	**Mise en pratique**
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Modalités de versement du financement
15h00	**La propriété intellectuelle** Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d’accès **Mise en pratique**
16h00	Clôture de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu’à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d’activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d’Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »